



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2022

### Article 1. Objet

#### 1) Définition de l'offre :

Les présentes conditions générales ont pour objet de déterminer les relations contractuelles entre l'entreprise Easy Diag Lor et un client à l'occasion de la réalisation de diagnostics immobiliers

#### 2) Identification

**Easy Diag Lor** est une entreprise ayant pour activité les diagnostics immobiliers réalisés par des opérateurs **certifiés**.

Siret 833 011 687 00013

### Article 2. Caractéristiques de l'offre

1) **Réalisation de Diagnostics obligatoires** dans le cas de la vente ou de la mise en location de biens immobiliers (maison, appartements, immeubles, autres biens, locaux commerciaux) et de travaux ( Amiante avant travaux-Amiante avant Démolition),le repérage visuel après travaux.

2) **Réalisation de Diagnostics non-obligatoires** tels que le conseil avant achat, les études énergétiques avant rénovation.

#### 3) Restrictions d'utilisation :

Les rapports demeurent la propriété d'Easy Diag Lor et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980).

*Les croquis fournis ne peuvent en aucun cas être utilisés en dehors des rapports pour lesquels ils sont établis.*

4) **livraison** : Les rapports de diagnostics sont transmis par mail.

### Article 3. Durée de validité de l'offre

Les prix sont valables 3 mois à compter de la réception du devis par le client.

### Article 4. Commande - Délai de rétractation

1) **Commande du client** : Dès réception des informations demandées, **Easy Diag Lor** adressera par voie postale ou par mail un devis comportant tous les éléments constitutifs de la mission de diagnostics à réaliser.

#### 2) Droit de rétractation :

Le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la validation du devis valant bon de commande pour se rétracter, sauf demande expresse de sa part pour que Easy Diag Lor commence à exécuter la prestation commandée avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Toute demande expresse d'exécution dans le délai de 14 jours à compter de la signature du devis, entraîne la renonciation du client à son droit de rétractation et donne pouvoir à **Easy Diag Lor** de commencer à exécuter la prestation commandée avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

### Article 5. Prix des services et paiement

1) **Définition des prix** : Les prix indiqués s'entendent en euros et TTC. Les frais de déplacement sont inclus. Toute surface du bien indiquée pour l'établissement du devis et non conforme à la réalité fera l'objet d'un réajustement du prix indiqué.

#### 2) Modifications des prix :

**Easy Diag Lor** se réserve le droit de pouvoir modifier ses tarifs. Toutefois **Easy Diag Lor** s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au moment du devis.

3) **Frais d'envoi** : Les prix indiqués comprennent les frais d'expédition.

#### 4) Mode de paiement:

Le prix est payable par chèque libellé à l'ordre de **Easy Diag Lor**, par virement bancaire, ou en espèces, le jour de la réalisation de la mission, sauf pour les Administrations et Sociétés pour lesquels les paiements sont à effectuer dans les 45 jours qui suivent la mission. Le paiement s'effectue comptant. Toutefois à la demande du client, le paiement peut être échelonné ou différé sans frais

Ce paiement peut être envoyé à l'adresse suivante:

**Easy Diag Lor**, 19 Rue Saint-Gengoulf -57000-METZ

### Article 6. Responsabilité

Le client demeure responsable de l'exactitude des informations communiquées à **Easy Diag Lor** pour la réalisation de la prestation.

### Article 7. Protection des biens et des personnes. Données nominatives

Les données personnelles sont protégées par la loi 78-87 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la loi N°2004-801 du 6 Août 2004, l'article L.226-13 du code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er Juillet 1998. Une nouvelle Loi Européenne applicable depuis le 25 mai 2018 vise à protéger les données personnelles. **Easy Diag Lor** a mis en place le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) pour la gestion des données personnelles de ses clients.

### Article 8. Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige ou de réclamation, le client s'adressera en priorité à **Easy Diag Lor** pour trouver une solution amiable. Toutefois, en cas de désaccord, conformément aux articles R-612 à R-616 du code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation avec lequel **Easy Diag Lor** a établi une convention en vue de la résolution amiable du litige.

Il s'agit de SAS médiation Solution, 22 Chemin de la bergerie 01800-Saint jean de Niost . Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

### Article 9. Référencement

Le client pourra donner ou non son accord afin que **Easy Diag Lor** puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la mission.

\*\*\*\*\*